

Société Générale Effekten GmbH **Francfort sur-le-Main**

Rapport de vérification
des comptes annuels
au 31 décembre 2014

Deloitte se réfère à Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »), une société à responsabilité limitée d'après le droit britannique (« private company limited by guarantee »), à son réseau de sociétés membres et à ses entreprises liées. DTTL et chacune de ses sociétés membres sont des entités juridiquement autonomes et indépendantes. DTTL (également dénommée « Deloitte Global ») ne fournit pas elle-même de services à ses clients. Pour obtenir une description plus détaillée de DTTL et de ses sociétés membres, veuillez consulter le site www.deloitte.com/de/UeberUns.

	Page	
Sommaire	I	
Liste des abréviations	III	
1	MISSION DE VÉRIFICATION	1
2	CONSTATATIONS FONDAMENTALES	1
2.1	Avis sur l'appréciation de la situation par la direction	1
3	OBJET, TYPE ET ÉTENDUE DE LA VÉRIFICATION	3
4	CONSTATATIONS ET EXPLICATIONS SUR LA PRÉSENTATION DES COMPTES	5
4.1	Régularité de la présentation des comptes	5
4.1.1	Comptabilité et autres documents vérifiés	5
4.1.2	Comptes annuels	6
4.1.3	Rapport de gestion	6
4.2	Portée globale des comptes annuels	6
4.3	Analyse de l'actif, de la situation financière et des résultats	7
4.3.1	Aperçu sur plusieurs années	7
4.3.2	État de l'actif	8
4.3.3	Situation financière	10
4.3.4	Situation des résultats	11
5	PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES	13
6	CONCLUSIONS	14

Pièces jointes

- 1 RAPPORT DE GESTION ET COMPTES ANNUELS
- 1.1 Rapport de gestion
- 1.2 Bilan
- 1.3 Compte de résultat
- 1.4 Annexe aux comptes annuels
- 1.5 Tableau des flux de trésorerie
- 1.6 Présentation des variations des capitaux propres
- 1.7 Certification des comptes du commissaire aux comptes

2 BASES ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE MISSION DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES ET DES CABINETS D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

Nous signalons qu'il se peut que des différences apparaissent en raison de l'utilisation de pourcentages et de montants arrondis pour des raisons commerciales.

Liste des abréviations

BaFin	Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (Office fédéral de surveillance des services financiers), Bonn et Francfort sur-le-Main
CHSH	CHSH Cerha Hempel Spiegelfeld Hlawati, association d'avocats, Vienne
EGHGB	Einführungsgesetz zum Handelsgesetzbuch (Loi d'introduction du code de commerce allemand)
EStG	Einkommensteuergesetz (Loi relative à l'impôt sur le revenu)
Euronext	NYSE Euronext Paris, Paris, France
GmbHG	Gesetz betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung (Loi concernant les sociétés à responsabilité limitée)
GuV	Compte de résultat
HGB	Handelsgesetzbuch (Code de commerce allemand)
IDW	Institut der Wirtschaftsprüfer in Deutschland e. V. (Institut des commissaires aux comptes en Allemagne), Düsseldorf
IDW-AAB	Conditions générales de mission des commissaires aux comptes et des cabinets d'audit et d'expertise comptable (modèle de l'IDW)
IDW PS	IDW Prüfungsstandard (standard de vérification de l'IDW)
KWG	Kreditwesengesetz (Loi réglementant le crédit)
OTC	Over the counter (hors cote, de gré à gré)
S.A.	Société Anonyme
SGE	Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main
Société Générale	Société Générale S.A., Paris, France

1 MISSION DE VÉRIFICATION

Nous avons été choisis par la résolution de l'Assemblée des associés du 27 juin 2014 de la

**Société Générale Effekten GmbH,
Francfort sur-le-Main**

– désignée ci-après par l'abréviation « SGE » ou la « Société » –

comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2014. Suite à cette résolution, la direction nous a confié la mission d'effectuer une vérification des comptes de l'exercice 2014 conformément au § 317 du code de commerce allemand HGB.

Nous confirmons, conformément au § 321 al. 4a du HGB, que nous avons respecté les directives applicables concernant l'indépendance lors de la vérification des comptes que nous avons effectuée.

Lors de l'établissement du rapport de vérification, nous avons respecté les principes allemands d'établissement en bonne et due forme de rapports de vérification des comptes (standard de vérification établi par l'Institut allemand des commissaires aux comptes – IDW PS 450).

Les accords passés le 15 décembre/19 décembre 2014 ainsi qu'à titre complémentaire les « Conditions générales de mission des commissaires aux comptes et des cabinets d'audit et d'expertise comptable », jointes en annexe dans leur version du 1^{er} janvier 2002, sont valables pour l'exécution de cette mission et pour notre responsabilité, également envers des tiers.

Ce rapport de vérification a été établi uniquement pour documenter envers la Société la vérification effectuée et non à l'usage de tiers envers lesquels nous n'assumons aucune responsabilité conformément à la situation juridique en vigueur, stipulée dans la partie Réglementation du § 323 du HGB.

2 CONSTATATIONS FONDAMENTALES

2.1 Avis sur l'appréciation de la situation par la direction

Après vérification des comptes annuels, du rapport de gestion de la Direction ainsi que d'autres documents, nous soulignons les aspects suivants qui ont une importance particulière pour l'appréciation de la situation économique de la Société :

- Dans la période du rapport, les activités de la SGE comprenaient exclusivement l'émission et la vente de titres ainsi que la conclusion d'opérations de couverture correspondantes.
- Tous les titres émis ont été vendus, aux prix du marché, à la Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la succursale de la Société Générale à Madrid, Espagne, ou à l'inora LIFE Limited, Dublin, Irlande.
- Au cours de l'exercice 2014, la Société a émis au total 54 672 warrants (contre 32 740 l'année précédente) et 12 362 certificats (contre 15 872 l'année précédente). Le total du bilan a augmenté de 453 millions d'euros par rapport à l'année précédente et se chiffre à présent à 22 304 millions d'euros.
- Étant donné que les produits de la vente des warrants et des certificats émis coïncident toujours avec les charges de l'achat des opérations de couverture correspondantes, la Société ne réalise aucun bénéfice à partir de son activité d'émission.
- Les risques du marché découlant des warrants et des certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A, Paris.
- La situation de risque de la Société est marquée par la structure transparente de ses activités et par son étroite affiliation au groupe Société Générale. Par conséquent, la solvabilité de la Société Générale et de ses filiales est déterminante pour l'évaluation des risques de la Société.
- Les créances sont dues exclusivement par la société mère.
- L'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance de la Société Générale. Dans le cadre d'un projet d'élargissement de l'activité d'émission, la Société Générale Effekten GmbH entend consolider sa position sur le marché. Elle envisage en l'occurrence d'offrir, durant l'exercice 2015 aussi, un large éventail de produits dans le domaine des warrants et des certificats. En outre, la Société envisage de poursuivre son activité d'émission dans d'autres pays européens.
- Si l'on tient compte de l'entière couverture de toutes les activités d'émission avec les sociétés du groupe, la Société - de par sa conception (méthode « cost plus ») - réalisera aussi durant l'exercice 2015 un résultat positif de l'ordre de grandeur de l'exercice précédent.

En résumé, nous constatons, conformément au § 321 al. 1 phrase 2 du HGB, que l'appréciation de la situation de la Société par la Direction – notamment l'hypothèse concernant la poursuite de son activité et l'évaluation de son évolution future, telles qu'elles ressortent des comptes annuels et du rapport de gestion, nous paraît réaliste.

3 OBJET, TYPE ET ÉTENDUE DE LA VÉRIFICATION

Objet de la vérification

L'objet de notre vérification des comptes annuels était

- la comptabilité,
- les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat, l'annexe, le tableau des flux de trésorerie et la présentation des variations des capitaux propres) et
- le rapport de gestion

de la Société.

La comptabilité ainsi que l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion conformément aux dispositions du droit commercial allemand sont de la responsabilité de la direction de la Société; ceci vaut également pour les données que nous avons reçues concernant ces documents. C'est à nous qu'il revient d'évaluer ces documents et données dans le cadre de la vérification conforme à nos obligations.

La vérification du respect d'autres directives ne fait partie des tâches des commissaires aux comptes que dans la mesure où ces directives ont habituellement des répercussions sur les comptes annuels ou le rapport de gestion. Conformément au § 317 al. 2 phrase 3 du HGB, l'examen de la déclaration relative à la gestion de l'entreprise selon le § 289a du HGB ne fait pas l'objet de la vérification des comptes.

Type et étendue de la vérification

Le point de départ de notre vérification était les comptes de l'exercice précédent que nous avons vérifiés et certifiés sans réserve en date du 21 mars 2014; ces comptes ont été approuvés le 27 juin 2014.

Nous avons effectué la vérification en décembre 2014 (examen préalable) ainsi qu'en mars 2015 (vérification principale) dans les locaux de la Société et dans notre bureau à Francfort sur-le-Main.

Nous avons effectué la vérification conformément au § 317 du HGB en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, définis par l'Institut allemand des commissaires aux comptes.

Conformément au § 317 du HGB, la vérification des comptes doit être effectuée en ciblant les problèmes, de manière à identifier avec suffisamment de certitude d'éventuelles erreurs et infractions majeures aux règles comptables. Pour satisfaire à ces exigences, nous appliquons notre stratégie de vérification axée sur les processus et les risques et utilisons pour cela notre logiciel de vérification AuditSystem/2. Celui-ci assure la planification, la réalisation et la documentation de la vérification des comptes.

Dans le cadre de la planification de la vérification, nous nous sommes fait une idée d'ensemble sur l'activité de la Société, son environnement économique et juridique ainsi que sa comptabilité ; nous avons procédé à un examen analytique des comptes annuels et consulté le contrat de société ainsi que les résolutions des associés. Nous avons défini la stratégie de vérification d'après les conclusions auxquelles nous sommes parvenus en l'occurrence et les prévisions d'erreurs possibles. Nous avons analysé le système de contrôle interne de la Société dans la mesure où il est important pour une présentation des comptes en bonne et due forme ; ce système de contrôle interne n'a pas fait dans son intégralité l'objet de notre vérification des comptes.

Nous avons vérifié l'efficacité et l'application des procédures de contrôle identifiées de la Société conformément à notre plan de vérification et – dans la mesure où ces contrôles étaient jugés efficaces – nous avons pu réduire nos opérations de vérification axées sur des déclarations (opérations de vérification analytiques et vérifications au cas par cas de transactions et d'encours sélectionnés au hasard). Dans tous les autres cas, nous avons effectué entièrement les opérations de vérification basées sur des déclarations en fonction de notre estimation des risques. En ce qui concerne les vérifications au cas par cas, nous avons procédé à une sélection délibérée de justificatifs en recourant à des méthodes par échantillonnage.

La Société a externalisé des parties de sa comptabilité fournisseurs à la Société Générale Global Solution Centre Private Ltd., Bangalore (Inde), filiale à 99 % de la Société Générale S.A.. Les parties externalisées concernent la comptabilisation des factures fournisseurs et des frais de déplacement. Les autres comptabilisations effectuées ont été externalisées, l'année précédente, à la Société Générale European Business Services SA, Bucarest (Roumanie), filiale à 99,95 % de la Société Générale S.A.. En outre, le centre de service à Bucarest se charge du reporting du groupe ainsi que du reporting financier à la Banque fédérale allemande.

Pour évaluer la régularité des parties externalisées de la comptabilité, nous avons examiné les mesures de contrôle établies par la Société Générale S.A. et mises en application par la SGE concernant l'activité des entreprises de services. La majeure partie des écritures comptables, pour la plupart automatisées, continue à être effectuée par la Société Générale S.A.

Nous n'avons pas demandé de confirmations de soldes pour les créances et dettes saisies en listes de soldes le jour de l'arrêté des comptes, car leur justificatif a pu être fourni d'une autre manière fiable selon le type de la saisie, la gestion et le règlement des créances et des dettes.

Dans le cadre de la vérification des provisions, nous avons sollicité de la part des avocats de la Société des attestations concernant les créances et les engagements de la Société.

Lors de la vérification des provisions pour retraites, nous avons soumis à une appréciation critique les résultats de l'expertise actuarielle faite par l'Aon Hewitt GmbH, Munich – en tenant compte de notre estimation des compétences, des capacités et de l'objectivité de celle-ci.

Au vu des indications figurant dans les comptes annuels, nous avons vérifié que celles portant sur l'avenir signalées dans le rapport de gestion étaient plausibles et concordaient avec les conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de la vérification des comptes.

La Direction a fourni tous les justificatifs et explications souhaités et a remis par écrit le 27 mars 2015 la déclaration, usuelle dans la profession, attestant l'intégralité des documents. Cette déclaration assure notamment que toutes les opérations devant être enregistrées figurent dans la comptabilité et que tous les éléments de l'actif, engagements et régularisations devant être inscrits au bilan ainsi que tous les produits et charges figurent dans les présents comptes annuels, que tous les risques ont été pris en compte et toutes les informations nécessaires ont été fournies.

4 CONSTATATIONS ET EXPLICATIONS SUR LA PRÉSENTATION DES COMPTES

4.1 Régularité de la présentation des comptes

4.1.1 Comptabilité et autres documents vérifiés

Dans le cadre de la couverture des activités d'émission, la Société constitue des unités d'évaluation conformément au § 254 du code de commerce allemand (HGB) et renonce à une évaluation bilancielle consécutive (méthode appelée « net hedge presentation method ») après leur comptabilisation au montant des produits de l'émission. S'écartant de cette méthode, une actualisation automatisée des taux de change actuels des positions en devises est effectuée par le système les jours de référence suivants. Dans le cadre de l'établissement des comptes, une correction manuelle des positions en devises a été effectuée dans Excel en reprenant les taux de change historiques le jour de la comptabilisation. Nous recommandons de mettre un terme, à l'avenir, à l'actualisation automatisée des taux de change par le système ou, au moins, de documenter en détail le processus de correction manuel ainsi que les contrôles y afférents, dans l'esprit d'une directive de travail.

La comptabilité satisfait aux dispositions légales, y compris aux principes de comptabilité régulière. Les informations ressortant des autres documents vérifiés donnent une image en bonne et due forme de la comptabilité, des comptes annuels et du rapport de gestion.

4.1.2 Comptes annuels

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 sont joints au présent rapport (pièces jointes 1.2 à 1.6).

Les comptes annuels ont été déduits en bonne et due forme de la comptabilité et des autres documents vérifiés. Les dispositions légales concernant la structure, la présentation et l'évaluation des comptes, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres ainsi que l'annexe ont été respectées.

4.1.3 Rapport de gestion

Le rapport de gestion pour l'exercice 2014 est joint au présent rapport (pièce jointe 1.1).

D'après le résultat de notre vérification, le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de la vérification. Il donne dans l'ensemble une image appropriée de la situation de la Société et présente avec exactitude les principales chances et les risques majeurs liés à son évolution future. Les indications données conformément au § 289 al. 2, al. 3 et al. 5 du HGB sont complètes et exactes. Le rapport de gestion satisfait par conséquent aux dispositions légales.

4.2 Portée globale des comptes annuels

Les comptes annuels dans leur ensemble, c.-à-d. le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres et l'annexe, donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière ainsi que des résultats de la Société en respectant les principes de comptabilité régulière.

4.3 Analyse de l'actif, de la situation financière et des résultats

4.3.1 Aperçu sur plusieurs années

		2014	2013	2012	2011	2010
Produits du marché à options et à certificats	KEUR	10,042,205	11,527,248	7,927,412	23,189,917	12,438,304
Charges du marché à options et à certificats	KEUR	-10,042,205	-11,527,248	-7,927,412	-23,189,917	-12,438,304
Excédent	KEUR	0	0	0	0	0
Cash-flow résultant de l'activité courante	KEUR	-438	-111	470	0	-184
Capitaux propres	KEUR	1,034	931	833	617	514
Total du bilan	KEUR	22,304,156	21,851,346	30,434,004	43,158,609	69,760,731
Actif circulant/Compte de régularisa	KEUR	17,065,165	15,433,080	24,660,584	37,265,635	58,878,444
Volume total des titres émis	KEUR	22,302,310	21,849,891	30,432,624	43,156,886	69,759,380
Bénéfice net de l'exercice	KEUR	103	98	215	103	94

La politique « up-to global note », introduite lors de l'exercice 2011 et dans le cadre de laquelle le montant d'émission dépend de la demande, a conduit, ces dernières années, à une nette réduction du volume moyen d'émission. Le total du bilan a diminué en conséquence jusqu'en 2013. À la date d'arrêté des comptes 2014, l'augmentation du nombre des produits émis surcompensait la baisse du volume moyen d'émission. Le total du bilan a augmenté en conséquence par rapport à l'année précédente.

L'activité d'émission est sans incidence sur les résultats de la Société en raison de la conclusion correspondante d'opérations de couverture. Du fait de la méthode cost-plus encore en application, la Société - de par sa conception - enregistre un léger bénéfice net de l'exercice positif et constant par rapport au volume d'émission. La thésaurisation continue des résultats laisse entrevoir une augmentation perpétuelle des capitaux propres.

Concernant les bases économiques et juridiques, nous renvoyons à la pièce jointe 2 du présent rapport.

4.3.2 État de l'actif

Le tableau suivant a été établi à partir du bilan (P.J. 1.2). Les postes à court terme (échéance à moins d'un an) sont indiqués en plus.

	31.12.2014			Année précédente			Variation	
	total		à court terme	total		à court terme	total	
	KEUR	%	KEUR	KEUR	%	KEUR	KEUR	%
Actif								
Créances	7,013,195	31.4	3,208,287	10,056,813	46.0	3,396,205	-3,043,618	-30.3
Autres actifs	10,051,970	45.1	3,443,315	5,376,267	24.6	1,840,454	4,675,703	87.0
Actif circulant	17,065,165	76.5	6,651,602	15,433,080	70.6	5,236,659	1,632,085	10.6
Impôts différés actifs	20	0.0	0	13	0.0	0	7	53.8
Actif fiduciaire	5,238,971	23.5	445,675	6,418,253	29.4	719,626	-1,179,282	-18.4
	22,304,156	100.0	7,097,277	21,851,346	100.0	5,956,285	452,810	2.1
Capital								
Capitaux propres	1,034	0.0	0	931	0.0	0	103	11.1
Provisions	501	0.0	322	503	0.0	360	-2	-0.4
Dettes	17,063,650	76.5	6,650,088	15,431,659	70.6	5,235,015	1,631,991	10.6
Capitaux d'emprunt	17,064,151	76.5	6,650,410	15,432,162	70.6	5,235,375	1,631,989	10.6
Dettes fiduciaires	5,238,971	23.5	445,675	6,418,253	29.4	719,626	-1,179,282	-18.4
	22,304,156	100.0	7,096,085	21,851,346	100.0	5,955,001	452,810	2.1

Actif

Les créances existent auprès de l'associée et résultent, pour un montant de 7 011 368 KEUR (10 055 371 KEUR l'année précédente), d'opérations de couverture pour des certificats émis et, pour un montant de 1 826 KEUR (1 442 KEUR l'année précédente), de droits au remboursement des frais d'émission envers l'associée. Leur baisse est due à l'introduction du procédé des « up-to global notes » dans le cadre duquel le montant d'émission dépend de la demande et est progressivement augmenté, si nécessaire (cf. paragraphe 4.3.1). En conséquence, le montant des volumes moyens d'émission des certificats et des opérations de couverture correspondantes a diminué. En outre, il faut tenir compte du fait que les certificats émis sont de plus en plus nombreux à présenter des échéances courtes voire très courtes et à arriver à échéance avant la date d'arrêté des comptes.

Les autres actifs comprennent les options OTC envers l'associée d'un montant de 10 051 970 KEUR (5 376 267 KEUR l'année précédente) destinées à couvrir les autres dettes découlant de warrants émis. L'augmentation du poste Autres actifs est due à la nette hausse des warrants émis et des opérations de couverture correspondantes, si bien que les effets découlant de volumes moyens d'émission en baisse et d'échéances en moyenne plus courtes ont été surcompensés.

Les opérations de couverture pour les warrants et les certificats émis, inscrites au poste Créances et autres actifs, sont soumises aux mêmes fluctuations de valeur que les dettes découlant des émissions.

Dans le cadre des unités d'évaluation constituées conformément au § 254 du code de commerce allemand, la Société renonce à une évaluation bilancielle actualisée (méthode appelée « net hedge presentation method ») après leur inscription à l'actif aux coûts d'acquisition.

Les créances fiduciaires résultent de la transmission des produits de certificats émis en son propre nom pour le compte de l'associée.

Les impôts différés actifs résultent d'approches d'évaluation différentes entre l'évaluation des provisions pour retraites d'après les principes du droit commercial et du droit fiscal.

Provisions

Les provisions ont évolué comme suit :

	État au		Reprise sur	Dotations aux	État au
	1.1.2014	Utilisation	provisions	provisions	31.12.2014
	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR	KEUR
a) Provisions pour retraites et engagements similaires					
- Provisions pour retraites	132	0	0	34	166
- Provisions pour gratifications d'é	11	0	0	1	12
b) Provisions pour impôts	6	6	0	0	0
c) Autres provisions :					
- Frais d'émission	140	140	0	205	205
- Frais d'émission (Italie)	100	100	0	0	0
- Frais d'arrêté/					
de vérification des comptes ann	51	51	0	51	51
- Frais d'émission (Suède)	20	20	0	20	20
- Frais d'émission (Espagne)	15	15	0	28	28
- Frais de conseil fiscal	7	7	0	3	3
- BaFin	7	7	0	1	1
- Frais de traduction	6	6	0	8	8
- CHSH	2	2	0	0	0
- Provisions pour congés payés	1	1	0	0	0
- Autres	5	5	0	7	7
	503	360	0	358	501

Le montant des provisions est, au total, quasiment identique à celui de l'année précédente.

L'augmentation des provisions pour frais d'émission résulte de la poursuite prévue du développement de l'activité d'émission de la Société et concerne principalement, dans ce contexte, les frais de conseil d'avocats.

Dans l'exercice sous revue, la Société a renoncé à une dotation aux provisions pour frais d'émission en Italie étant donné que, selon les informations disponibles, aucun placement ou uniquement des petits placements sont prévus en Italie en 2015.

Dettes

Les dettes se composent essentiellement des dettes de certificats émis d'un montant de 7 011 368 KEUR (10 055 371 KEUR l'année précédente) et des primes d'options perçues pour l'émission de warrants et inscrites au poste Autres dettes pour un montant de 10 051 955 KEUR (5 376 255 KEUR l'année précédente). Les certificats et warrants émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture de mêmes caractéristiques mais de sens contraire. Leur variation suit l'évolution de l'actif de la Société.

Les dettes fiduciaires sont liées aux émissions de certificats en nom propre et pour le compte de l'associée.

4.3.3 Situation financière

Tableau des flux de trésorerie

Pour la présentation du tableau des flux de trésorerie, que la Société a établi selon la méthode indirecte, nous renvoyons à la pièce jointe 1.5.

Le cash-flow résultant de l'activité courante est fonction de l'activité d'émission et du remboursement différé des frais par la Société Générale S.A., Paris.

Il n'existe pas de promesses de crédit de la part de tiers ni d'activités d'investissement de la part de la Société.

4.3.4 Situation des résultats

La formation du résultat de l'exercice est représentée à l'aide d'une analyse partant du résultat d'exploitation et déduite du compte de résultat (P.J. 1.3).

	2014		Année précédente		Variation	
	KEUR	%	KEUR	%	KEUR	%
Produits du marché à options	7,957,746	>100,0	8,455,884	>100,0	-498,138	-5.9
Produits du marché à certificats	2,084,459	>100,0	3,071,364	>100,0	-986,905	-32.1
Charges du marché à options	-7,957,746	<-100,0	-8,455,884	<-100,0	498,138	-5.9
Charges du marché à certificats	-2,084,459	<-100,0	-3,071,364	<-100,0	986,905	-32.1
Rendement d'exploitation	0	0.0	0	0.0	0	
Autre résultat d'exploitation	353	261.5	368	234.4	-15	-4.1
Charges de personnel	-218	-161.5	-211	-134.4	-7	3.3
Résultat d'exploitation	135	100.0	157	100.0	-22	-14.0
Résultat financier	-4	-3.9	-3	-3.1	-1	33.3
Résultat avant impôts sur les bénéfices	131	96.1	154	96.9	-23	-14.9
Impôts sur les bénéfices	-28	-27.2	-56	-57.1	28	-50.0
Résultat de l'exercice	103	68.9	98	39.8	5	5.1

Les produits et charges du marché à options comprennent les produits et charges de warrants arrivés à échéance, exercés et liquidés. En dépit du nombre accru des produits émis, les émissions de warrants proprement dit étaient moindres au total. De plus, un nombre supérieur à la moyenne de warrants dont l'échéance est ultérieure à la fin de l'exercice sous revue a été émis en particulier au 4^{ème} trimestre 2014. En conséquence, les produits et charges y afférents ont diminué par rapport à l'année précédente.

Les produits et charges du marché à certificats en baisse comprennent les produits et charges de certificats arrivés à échéance. La diminution de leurs postes par rapport à l'année précédente est due à la baisse du nombre de produits de certificats émis.

Les produits ont évolué de manière similaire aux charges étant donné que ceux-ci englobent les remboursements de frais par la Société Générale S.A., Paris, en rapport avec la prise en charge des émissions de titres.

Les **autres produits d'exploitation** (3 593 KEUR) résultent essentiellement des remboursements des frais par l'associée pour les émissions effectuées. En plus du remboursement des frais qu'elle a supportés dans le cadre de l'activité d'émission, la Société perçoit, chaque mois, une commission de gestion d'un montant de 5 % des frais d'émission.

Les **autres charges d'exploitation** se composent comme suit :

	2014		Année précédente		Variation	
	KEUR	%	KEUR	%	KEUR	%
Frais juridiques et de conseil	1,761	54.4	2,569	69.6	-808	-31.5
Frais d'émission (autorités de contrôle/bourses)	1,373	42.4	1,013	27.5	360	35.5
Ventilation des frais informatiques, de matériel de bureau et de loyer	63	1.9	50	1.4	13	26.0
Coûts d'imputation des charges de personnel	22	0.7	13	0.4	9	69.2
Publicité	20	0.6	19	0.5	1	5.3
Autres	0	0.0	22	0.6	-22	-100.0
Autres charges d'exploitation	3,239	100.0	3,686	100.0	-447	-12.1

La baisse des frais juridiques et de conseil en dépit de l'augmentation des émissions est due au fait que, depuis l'exercice sous revue, ces activités sont effectuées en partie par des employés de la Société Générale. Selon les renseignements qui nous ont été fournis, il est prévu que les accords de services (Service Level Agreements) conclus à cet effet avec la société mère soient adaptés rapidement. En outre, des contrats passés avec des prestataires tiers ont été renégociés à des conditions plus avantageuses. Les frais juridiques et de conseil sont générés en particulier lorsque de nouveaux prospectus de base pour l'émission de nouveaux titres doivent être édités.

5 PRÉSENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES

Nous avons attribué aux comptes annuels et au rapport de gestion pour l'exercice 2014 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014) de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, dans la version de la pièce jointe 1, la certification sans réserve suivante, signée le 27 mars 2015:

« Certification des comptes du commissaire aux comptes

Nous avons vérifié les comptes de l'exercice – comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres ainsi que l'annexe – en tenant compte de la comptabilité et du rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. La comptabilité ainsi que l'établissement des comptes de l'exercice et du rapport de gestion conformément aux directives du droit commercial allemand sont de la responsabilité de la direction de la Société. C'est à nous qu'il revient de donner, sur la base de la vérification que nous avons effectuée, un avis sur les comptes annuels, en tenant compte de la comptabilité, et sur le rapport de gestion.

Nous avons effectué la vérification des comptes annuels conformément au § 317 du HGB en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, fixés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Ceux-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à effectuer de manière à identifier, avec suffisamment de certitude, d'éventuelles erreurs et infractions pouvant avoir des effets importants sur l'image de l'actif, de la situation financière et des résultats, donnée par les comptes annuels en respectant les principes de comptabilité régulière et par le rapport de gestion. Lors de la détermination des opérations de vérification, les informations sur les activités commerciales et sur l'environnement économique et juridique de la Société ainsi que les prévisions d'éventuelles erreurs sont prises en compte. Dans le cadre de la vérification, l'efficacité du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes ainsi que les pièces justificatives d'indications fournies dans la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion sont évaluées principalement sur la base de contrôles effectués par randomisation. La vérification comprend l'appréciation des principes appliqués pour l'établissement des comptes et celle des principales évaluations de la direction de la Société ainsi que l'appréciation de la représentation globale des comptes annuels et du rapport de gestion. Nous estimons que notre vérification nous permet d'émettre un jugement suffisamment sûr.

Notre vérification n'a mené à aucune objection.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de notre vérification, nous estimons que les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, satisfont aux dispositions légales et donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société en respectant les principes de comptabilité régulière. Le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, donne dans l'ensemble une image appropriée de la situation de la Société et présente les chances et les risques liés à l'évolution future. »

6 CONCLUSIONS

Nous établissons le présent rapport de vérification des comptes annuels et du rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, conformément aux dispositions légales et aux principes allemands d'établissement en bonne et due forme de rapports de vérification des comptes (standard de vérification établi par l'institut allemand des commissaires aux comptes – IDW PS 450).

En ce qui concerne la certification des comptes que nous avons attribuée sans réserve, nous renvoyons au paragraphe 5 « Présentation de la certification des comptes ».

Francfort sur-le-Main, le 27 mars 2015

Deloitte & Touche GmbH
Cabinet d'audit et d'expertise comptable

(Nemet)
Commissaire aux comptes

(Klüber)
Commissaire aux comptes

Toute publication ou diffusion des comptes annuels et/ou du rapport de gestion dans une forme s'écartant de la version certifiée ainsi que la traduction dans d'autres langues requièrent de nouveau, au préalable, notre avis au cas où la certification des comptes que nous avons attribuée y soit citée ou qu'une référence à notre vérification des comptes annuels y soit faite ; nous renvoyons à ce sujet aux dispositions du § 328 du HGB.

**Société Générale Effekten GmbH
Francfort sur-le-Main**

**Rapport de gestion
pour l'exercice 2014**

A. Situation de la Société

La Société Générale Effekten, filiale à 100 % de la Société Générale S.A., Paris, a pour objet l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus entièrement à la société mère Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la succursale de la Société Générale à Madrid ainsi qu'à l'inora LIFE Limited, Dublin. Toutes les parties contractantes sont des filiales à 100 % de la Société Générale S.A.

En raison de l'instauration du « passeport européen » avec lequel l'approbation des prospectus par l'autorité de surveillance compétente (Office fédéral de surveillance des services financiers, BaFin) n'est désormais nécessaire qu'une seule fois, la Société introduit ses produits sur différentes bourses de l'Union Européenne (notamment à Madrid, Milan, Paris, Luxembourg, Londres, Stockholm, Helsinki).

Après l'achat par les parties contractantes susmentionnées, les émissions sont placées dans un deuxième temps auprès d'acheteurs finaux par la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, il n'en résulte aucune influence sur la situation économique de l'émettrice.

B. Rapport économique

I. Conditions générales pour l'exercice 2014

L'économie allemande s'est développée à un rythme modéré au cours de l'exercice 2014, le commerce extérieur ayant continué à freiner cette progression ; les processus d'adaptation destinés à venir à bout de la crise financière dans le sud de la zone Euro se sont poursuivis. Outre les risques dans la zone Euro, le conflit persistant entre la Russie et l'Ukraine ainsi que les sanctions commerciales qui lui sont liées suscitent l'inquiétude. En Allemagne, par contre, les facteurs économiques internes ont continué à se stabiliser. Le développement encore positif de l'emploi soutient les dépenses de consommation des ménages et consolide ainsi l'évolution conjoncturelle.

En termes de politique des marchés financiers, de réglementation et de surveillance, l'année 2014 a été marquée par la réorganisation de l'Autorité bancaire européenne (ABE), la poursuite du contrôle du bilan de grandes banques et des stress tests auxquels elles sont soumises.

Les variations de grandeurs de base (cours des actions et de change, indices, etc.) allant de pair avec l'évolution économique jouent un rôle central pour les attentes des investisseurs et sont par conséquent déterminantes pour la conception de produits d'émission dans le domaine des warrants et certificats. En ce qui concerne l'introduction de nouveaux produits au cours de l'exercice 2014, la Société a réagi rapidement en en émettant de nouveaux. Le développement positif de l'indice boursier

allemand a entraîné un « knock-out » prématuré d'un grand nombre d'émissions qui ont été remplacées par de nouveaux produits.

II. Évolution des affaires

L'exercice 2014 est caractérisé par une nette augmentation des produits émis dans le domaine des warrants par rapport à l'année précédente.

Le montant d'émission par produit a considérablement diminué par rapport aux années précédentes suite à l'introduction du procédé « up-to global note » en 2011. Avec ce procédé, le montant d'émission dépend de la demande attendue et peut progressivement être augmenté, si nécessaire. Ceci permet de réduire le non-placement du volume d'émission.

Au cours de l'exercice 2014, 54 672 warrants ont été émis au total (contre 32 740 l'année précédente). Outre l'émission de 30 220 warrants sur actions, 20 148 warrants sur différents indices, 124 warrants sur titres à revenu fixe, 193 warrants sur devises et 3 987 warrants sur matières premières ont été émis.

En outre, 12 362 produits de certificats ont été émis (contre 15 872 l'année précédente). En l'occurrence, il s'agit toujours essentiellement de certificats de type Bonus et Discount.

III. Situation de l'actif, des résultats et situation financière

a) Situation de l'actif

Le total du bilan a augmenté de 453 millions d'euros par rapport à l'année précédente et se chiffre à présent à 22 304 millions d'euros.

Le capital social de la Société s'élève toujours à 26 KEUR. En outre, la Société dispose de bénéfices reportés d'un montant de 905 KEUR. Les capitaux propres de la Société ont augmenté du montant du bénéfice net généré au cours de l'exercice, soit 103 KEUR (contre 98 KEUR l'année précédente) et s'élèvent à présent à 1 034 KEUR (931 KEUR l'année précédente).

Toutes les créances sont dues à la Société par l'associée unique. Des risques de défaillance en dehors du groupe Société Générale n'existent pas.

b) Situation des résultats

Les produits de la vente des warrants et des certificats émis sont toujours identiques aux charges de l'achat des opérations de couverture correspondantes si bien que la Société ne réalise aucun bénéfice à partir de son activité d'émission.

Les charges de personnel ainsi que les autres charges d'exploitation sont répercutées sur la Société Générale S.A., Paris, sur la base d'une réglementation « cost plus ». De par sa conception, la Société ne peut donc pas enregistrer de déficit annuel, indépendamment de son chiffre d'affaires.

c) Situation financière et de trésorerie

La nature et l'exécution des activités de la Société sont conçues de manière à garantir une situation financière toujours équilibrée. Les opérations ayant une incidence sur les flux financiers concernent les émissions et leurs opérations de couverture, le règlement

des charges de personnel et d'autres charges d'exploitation ainsi que leur répercussion sur la Société Générale S.A., Paris.

En raison du remboursement intégral par la société mère de tous les frais supportés lors de l'émission, la Société dispose de liquidités suffisantes et est en mesure d'honorer toutes ses obligations de paiement.

IV. Indicateurs de performance non financiers

Dans le cadre de l'augmentation de l'efficacité opérationnelle, la société mère s'efforce d'adapter en permanence les systèmes et processus de contrôle. Ainsi par exemple, des processus de contrôle existants ont été transférés dans le système « Group Permanent Supervision » au cours de l'exercice 2014.

C. Rapport sur l'évolution future de l'entreprise ainsi que ses opportunités et ses risques

I. Évolution probable de l'entreprise (rapport prévisionnel)

Les changements dans le système de rapport interne et externe, découlant de la crise des marchés financiers, vont se poursuivre. En étroite collaboration avec la société mère, ils seront identifiés à temps et mis en œuvre.

Ainsi par exemple, une procédure de reporting financier a été mise en œuvre dans le cadre de réglementations dans le domaine OTC (règlement européen EMIR).

Deuxième plus grand marché de warrants/certificats au monde, l'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance de la Société Générale. Dans le cadre d'un projet d'élargissement de l'activité d'émission, la Société Générale Effekten GmbH entend consolider sa position sur le marché.

La Société envisage en l'occurrence d'offrir, en 2015 aussi, un large éventail de produits dans le domaine des warrants et des certificats.

De plus, la Société envisage de maintenir son activité d'émission dans d'autres pays européens.

Compte tenu de sa politique rigoureuse de couverture des risques, la Société réalisera, pour l'exercice 2015, un résultat positif et d'un ordre de grandeur comparable à l'exercice précédent. Elle ne connaîtra pas de difficultés de trésorerie.

II. Rapport de risques

La situation de risque de la Société est marquée par la structure transparente de ses activités et par son étroite affiliation au groupe Société Générale.

Risques de contrepartie

La Société n'est pas soumise à des risques de règlement étant donné que les paiements découlant de la vente des titres émis et de l'achat des opérations de couverture ainsi que les paiements liés à l'exercice de titres se compensent toujours mutuellement. Les créances sont dues exclusivement par la société mère Société Générale S.A., Paris. La solvabilité de cette dernière et de ses filiales est déterminante pour l'évaluation des risques de la Société.

Risques du marché

Tous les risques du marché découlant de warrants et de certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A, Paris. Par conséquent, la Société n'est pas soumise à des risques de variation des prix, ni à des risques de change pas plus qu'à des risques de variation du taux d'intérêt.

Risques d'illiquidité

La surveillance quotidienne des flux de paiement ainsi que l'étroite concertation avec les services de back-office à Paris garantissent que la Société soit à tout moment en mesure d'honorer ses obligations de paiement. Compte tenu de l'affiliation de la Société au groupe Société Générale, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement.

Risques opérationnels

Pour la surveillance et le contrôle des risques opérationnels, la Société Générale S.A., Paris, a développé des processus et des systèmes qui sont utilisés par la Société Générale Effekten GmbH. Ceux-ci reposent essentiellement sur le principe de la surveillance permanente. Les processus sont documentés dans des applications prévues spécialement à cet effet et sont évalués d'après des critères prédéfinis afin d'exclure des pertes découlant de risques opérationnels. En font aussi partie les mesures prises dans le cadre du plan de continuité des activités (PCA) pour maintenir le déroulement parfait des affaires en cas de perturbations de l'infrastructure. Les processus externalisés dans les centres de service à Bangalore et à Bucarest sont soumis aux mêmes règles et principes que ceux valables pour la Société Générale Effekten GmbH.

Les mesures et processus décrits ici ont permis de garantir que la Société n'a pas été soumise, au cours de l'exercice 2014, à des risques opérationnels, notamment à :

- des risques liés au non-respect des exigences prudentielles
- des risques liés aux technologies de l'information
- des risques d'externalisation
- des risques de fraude.

III. Rapport d'opportunités

La Société a conçu une stratégie d'entreprise destinée à identifier suffisamment tôt les opportunités s'offrant à elle, à les évaluer en utilisant son système de gestion des risques ou l'estimation des ressources et à les exploiter en prenant des mesures appropriées pour sa réussite. À cet effet, un « New Product Committee » (NPC) chargé de la conception de nouveaux produits est convoqué, tous les services impliqués dans le processus d'émission y soumettant leurs exigences et allocations de ressources.

Les facteurs pris en compte en l'occurrence sont tous ceux qui sont pertinents pour la Société tels que les marchés, la situation concurrentielle, l'orientation stratégique, l'organisation existante, le personnel, le potentiel technique du back-office en matière d'exécution ainsi que les volumes traités.

D. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour le processus de présentation des comptes

Le système de contrôle interne (Internal Control System, ICS) et le système de gestion des risques (Risk Management System, RMS) appliqués au processus de présentation des comptes comprennent les principes, les méthodes et les mesures pour garantir l'efficacité et la rentabilité du processus comptable mais aussi le respect des dispositions juridiques déterminantes et pour assurer la couverture des risques et la représentation d'unités d'évaluation. Ils garantissent que les actifs et les dettes soient inscrits, présentés et évalués avec exactitude dans les comptes.

Responsabilités dans l'ICS et le RMS appliqués pour la présentation des comptes

La Direction dirige l'entreprise sous sa propre responsabilité et travaille en collaboration avec les autres organes de la Société, sur une base de confiance et pour le bien de l'entreprise. C'est à elle qu'incombe notamment l'entière responsabilité de l'établissement des comptes annuels.

La Direction assure en son âme et conscience que les comptes annuels donnent une image de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société correspondant à la situation réelle, conformément aux principes comptables à appliquer.

La Direction détermine, sous sa propre responsabilité, l'étendue et l'orientation de l'ICS et du RMS conçus spécifiquement pour la Société et prend des mesures pour perfectionner ces systèmes et les adapter aux modifications des conditions générales.

Les systèmes de valeurs appliqués depuis des années dans tous les pays où le groupe Société Générale est présent et par conséquent aussi au sein de la Société Générale Effekten GmbH - tels que notamment le Code de conduite mais aussi les règles de conformité - servent de base à une action responsable de la part également des collaborateurs en charge du processus de présentation des comptes.

Les collaborateurs de la Société doivent suivre une fois par an, dans le cadre d'un programme d'apprentissage assisté par ordinateur, un cours sur le blanchiment des capitaux et les règles de conformité.

Malgré toutes les mesures mises en place dans le cadre de l'ICS et du RMS dans le but de réduire les risques, même les systèmes et processus appropriés et opérationnels ne peuvent pas fournir une garantie absolue quant à l'identification et la gestion des risques. La responsabilité du processus comptable et en particulier du processus d'établissement des comptes annuels est assumée par le service Comptabilité. Celui-ci est soutenu par les services de back-office de la Société Générale S.A. Paris, notamment en ce qui concerne l'évaluation d'instruments financiers et les créances.

Les systèmes informatiques nécessaires pour le processus comptable sont mis à disposition par la société mère.

Un comité d'audit, constitué de 5 personnes (1 employé de la Société Générale Effekten GmbH et 4 employés de la succursale de la Société Générale à Francfort) à la date de clôture des comptes, a été créé pour soutenir la Direction lors du processus de présentation des comptes. Ce comité se penche au moins une fois par an – en particulier à la clôture des comptes – sur l'évolution de la situation financière, de l'actif et des résultats de la Société. Dans le cadre du processus de clôture des comptes, l'approbation des comptes annuels incombe à l'associé. Pour remplir ces tâches, les comptes annuels, y compris la proposition de la Direction concernant l'affectation des bénéfices ainsi que le rapport provisoire du commissaire aux comptes, sont remis au comité d'audit. En outre, les membres du comité d'audit reçoivent, une fois par trimestre, un rapport récapitulatif sur l'activité d'émission et la présentation des comptes.

Organisation et composants du système de contrôle interne et du système de gestion des risques appliqués pour la présentation des comptes

Les transactions devant être exécutées par la Société Générale Effekten GmbH sont saisies de manière centralisée par un service de back-office de la société mère à Paris qui entre les données correspondantes dans les applications existantes spécifiques au produit. Les marchés conclus (contrats) sont saisis dans les applications et validés en respectant le principe du double contrôle.

La comptabilité fournisseurs est effectuée à Bangalore par la Société Générale Global Solution Centre Private Limited (filiale à 99 % de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service conclu entre la Société Générale S.A., succursale de Francfort, et la Société Générale Global Solution Centre Private Limited, Bangalore.

Les documents comptables scannés sont saisis et comptabilisés à Bangalore ; les employés de la Société se chargent des autorisations et des validations de paiement.

La production du reporting du siège social et celle du reporting financier à la Banque fédérale allemande sont effectuées à Bucarest par la Société Générale European Business Services S.A. (filiale à 99,95 % de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service client conclu entre la Société Générale S.A., succursale de Francfort, et la Société Générale European Business Services SA, Bucarest.

La comptabilité de la Société Générale Effekten GmbH continue à être gérée sur le serveur central à Paris sur lequel toutes les données comptables de la Société Générale Effekten GmbH sont traitées et enregistrées.

La surveillance quotidienne des comptes de caisse courants est assurée par les employés de la Société à Francfort et garantit ainsi le contrôle des activités externalisées. Pour cela, on recourt en ligne, via l'intranet, aux informations stockées dans la zone « Comptabilité » concernant l'activité de la société en général et les faits comptables en particulier. L'encadrement technique du système concernant l'établissement des comptes est externalisé et confié à la filiale responsable des technologies de l'information (IT) dans le groupe SG.

La surveillance incombe à la société mère. Les processus d'encadrement technique dans l'unité centrale de suivi sont réglementés dans des directives de travail. La sauvegarde et l'archivage des stocks de données de systèmes d'application sont effectués sous la responsabilité de la société mère. Les délais de conservation des données fixés par la loi sont respectés. Des plans de continuité des activités en cas d'urgence sont mis à jour et surveillés par les employés de la Société. Les systèmes centraux de sauvegarde des données pour le macroordinateur ainsi que les réseaux de sauvegarde pour le domaine « Open Systems » servent de base essentielle à la sauvegarde des données. Celles-ci sont dupliquées par redondance à Paris.

La protection nécessaire face aux accès non autorisés ainsi que le respect de la séparation des fonctions lors de l'utilisation des systèmes d'application de la Société pertinents pour la présentation des comptes sont garantis notamment par le concept des profils de postes de travail ainsi que par les processus pour la création de tels profils. À l'aide d'un système développé spécialement à cet effet, des personnes habilitées pour cela au sein de la Société attribuent les profils de postes de travail aux différents services de back-office à Paris ainsi qu'aux employés des centres de service à Bangalore et à Bucarest et les surveillent.

Documentation des processus

Les documentations des processus sont préétablies pour la Société, celle-ci étant une filiale de la Société Générale Paris S.A.. Elles sont récapitulées dans le « manuel Accounting & Finance ». À cet égard, les contrôles automatisés, garantissant l'exactitude de la saisie des données, constituent l'élément principal des processus documentés.

Les principales procédures du processus comptable sont énumérées dans l'application « MORSE ». Celle-ci contribue à compléter le processus de documentation et, en cas d'audits internes, à fournir un instrument approprié pour garantir le processus de présentation des comptes.

Mesures d'actualisation continue de l'ICS et du RMS

Dans le cadre du développement de l'ICS et du RMS, la Société a réalisé des projets et des mesures supplémentaires qui ont contribué à renforcer ces systèmes. Ceci comprenait notamment la vérification des processus en rapport avec l'établissement des résultats mensuels ainsi que leur enregistrement dans une cartographie des processus.

De plus, d'autres processus pertinents ont été progressivement enregistrés sur la base de la documentation réalisée jusque-là puis transférés dans le processus normal de l'ICS et du RMS.

En cas de modifications des prescriptions légales et des réglementations concernant la présentation des comptes, il faut examiner celles-ci afin de déterminer si elles ont des

conséquences sur le processus de présentation des comptes, et si oui, lesquelles. Le traitement des contenus est assuré par le service comptable local de la Société. En cas de modifications ou de nouvelles dispositions ayant des effets importants sur l'exécution des processus de présentation des comptes, la cartographie actuelle des processus sera complétée en conséquence. Ce faisant, toutes les mesures telles que les adaptations informatiques, les processus de travail, les instructions de comptabilisation, etc. seront analysées et mises en application en conséquence dans les services de back-office à Paris ainsi que dans les centres de service externalisés à Bangalore et à Bucarest, et seront surveillées et contrôlées par les employés de la Société à Francfort.

E. Événements ultérieurs à la date d'arrêté des comptes

Aucun événement d'importance particulière pouvant avoir des conséquences sur l'actif, la situation financière et les résultats de la Société ne s'est produit après la clôture de l'exercice.

Francfort sur-le-Main, le 27 mars 2015

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

Jean-Louis Jégou

Dr. Joachim Totzke

Rainer Welfens

BILAN au 31 décembre 2014

<u>ACTIF</u>	31.12.2014 EUR	31.12.2013 EUR	<u>PASSIF</u>	31.12.2014 EUR	31.12.2013 EUR
A. ACTIF CIRCULANT			A. CAPITAUX PROPRES		
Créances et autres actifs			I. Capital souscrit	25 564,59	25 564,59
1. Créances envers les entreprises liées			II. Report du bénéfice	904 972,54	806 949,38
a) découlant du placement de produits sur opérations d'émission			III. Bénéfice net de l'exercice	<u>103 083,80</u>	<u>98 023,16</u>
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an :				1 033 620,93	930 537,13
3.804.906.889,70 EUR (année précédente : 6.660.798.562,16 EUR)	7 011 368 383,66	10 055 371 126,43			
b) Autres créances	1 826 240,85	1 442 072,71	B. PROVISIONS		
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an :			I. Provisions pour retraites et obligations similaires	178 232,35	142 719,48
0,00 EUR (année précédente : 0,00 EUR)			II. Provisions pour impôts	0,00	6 300,00
2. Autres actifs	10 051 970 054,34	5 376 266 955,37	III. Autres provisions	<u>322 500,00</u>	<u>353 854,65</u>
- dont ceux à échéance résiduelle à plus d'un an :				500 732,35	502 874,13
6.608.655.422,51 EUR (année précédente : 3.535.813.231,77 EUR)			C. DETTES		
	<u>17 065 164 678,85</u>	<u>15 433 080 154,51</u>	I. Dettes de certificats émis	7 011 368 383,66	10 055 371 126,43
			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
B. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	19 872,39	12 633,90	3.206.461.493,96 EUR (année précédente : 3.394.572.564,27 EUR)		
			II. Dettes fournisseurs	248 154,67	19 897,34
C. ACTIF CIRCULANT			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
Créances			248.154,67 EUR (année précédente : 19.897,34 EUR)		
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an :			III. Dettes auprès des entreprises liées	78 902,11	13 046,36
4.819.366.433,40 EUR (année précédente : 5.698.626.941,69 EUR)	5 238 971 266,72	6 418 253 205,21	- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
			78.902,11 EUR (année précédente : 13.046,36 EUR)		
			IV. Autres dettes	10 051 954 757,52	5 376 255 307,02
			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
			3.443.299.335,01 EUR (année précédente : 1.840.442.075,25 EUR)		
			- dont dettes fiscales : 2.675,01 EUR (année précédente : 2.273,25 EUR)		
				<u>17 063 650 197,96</u>	<u>15 431 659 377,15</u>
			D. DETTES FIDUCIAIRES		
			Certificats	5 238 971 266,72	6 418 253 205,21
			- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
			419.604.833,32 EUR (année précédente : 719.626.263,52 EUR)		
	<u><u>22 304 155 817,96</u></u>	<u><u>21 851 345 993,62</u></u>		<u><u>22 304 155 817,96</u></u>	<u><u>21 851 345 993,62</u></u>

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EFFEKTEN GMBHFRANCFORT SUR-LE-MAINCOMPTE DE RÉSULTATPOUR LA PÉRIODE DU 1er JANVIER 2014 AU 31 DÉCEMBRE 2014

	<u>2014</u> EUR	<u>2013</u> EUR
1. Produits du marché à options	7 957 746 576,77	8 455 883 741,69
2. Charges du marché à options	7 957 746 576,77	8 455 883 741,69
3. Produits du marché à certificats	2 084 458 881,43	3 071 364 173,89
4. Charges du marché à certificats	2 084 458 881,43	3 071 364 173,89
5. Autres produits d'exploitation	3 592 770,23	4 054 006,62
6. Charges de personnel		
a) Salaires et traitements	157 250,66	148 316,24
b) Charges sociales et charges de retraites et de prévoyance	60 848,95	62 768,41
dont charges de retraites 34.270,87 EUR (année précédente : EUR 36.797,87 EUR)		
7. Autres charges d'exploitation	3 239 421,56	3 686 217,11
8. Autres intérêts et produits assimilés	167,18	1 256,82
- dont ceux découlant des entreprises liées : 167,18 EUR (année précédente : 1.256,82 EUR)		
9. Intérêts et charges assimilées	4 322,72	3 546,99
- dont ceux découlant des entreprises liées : 4.322,72 EUR (année précédente : 3.546,99 EUR)		
10. Résultat de l'activité courante	<u>131 093,52</u>	<u>154 414,69</u>
11. Impôts sur le revenu et sur les bénéfices	28 009,72	56 391,53
- dont impôts différés actifs : 7.238,49 EUR (année précédente : 6.603,40 EUR)		
12. Bénéfice net de l'exercice	<u><u>103 083,80</u></u>	<u><u>98 023,16</u></u>

**Société Générale Effekten GmbH
Francfort sur-le-Main**

**Annexe aux comptes annuels
pour l'exercice 2014**

Explications des comptes annuels au 31 décembre 2014 et autres indications

Les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH au 31 décembre 2014 ont été établis, conformément aux règles comptables du code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch, « HGB ») et aux dispositions complémentaires de la loi allemande sur les sociétés à responsabilité limitée (Gesetz betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, « GmbHG »), en respectant les principes de comptabilité régulière.

1. Principes d'établissement et d'évaluation des comptes annuels

Les créances sont inscrites à leur montant nominal plus les intérêts régularisés. Les dettes non couvertes par des opérations de couverture sont inscrites au montant de leur règlement.

Le calcul des impôts différés repose sur des différences temporaires entre les postes du bilan considérés d'après les principes du droit commercial et du droit fiscal conformément au § 274 du HGB. En raison de provisions pour retraites, ils ont été inscrits au bilan en tant qu'impôts différés actifs d'un montant de 19 872,39 euros. Le taux d'imposition utilisé pour leur calcul est de 31,93 %.

Les provisions pour retraites ont été évaluées au montant de règlement s'imposant sur la base d'une appréciation commerciale raisonnable (§ 253 I 2 du HGB), d'après les principes actuariels et en tenant compte des tableaux de référence 2005 G. Elles sont comptabilisées de manière forfaitaire à leur valeur actualisée au taux de marché moyen correspondant à une échéance résiduelle de 15 ans (§ 253 II 2 du HGB). La méthode des unités de crédit projetées a été utilisée comme méthode d'évaluation actuarielle. Pour le calcul des provisions pour retraites, on a utilisé comme paramètres un taux d'actualisation de 4,62 % (4,90 % l'année précédente), une dynamique des salaires de 2,90 % (2,90 % l'année précédente) ainsi qu'une dynamique des retraites de 1,90 % (1,90 % l'année précédente). Les effets découlant de variations des taux d'intérêt sont inscrits au résultat d'exploitation. Les autres provisions avec une échéance résiduelle à moins d'un an ne sont pas comptabilisées à leur valeur actualisée et sont inscrites au passif au montant de règlement s'imposant sur la base d'une appréciation commerciale.

Les primes d'options sont inscrites au poste Autres actifs ou Autres dettes jusqu'à l'exercice ou l'expiration des warrants correspondants. Au moment de l'exercice ou de l'expiration des warrants, elles sont inscrites au compte de résultat.

Les certificats émis sont inscrits, jusqu'à échéance, au poste Dettes de certificats émis. Ils sont couverts par des opérations de couverture de sens contraire qui figurent au poste Créances envers les entreprises liées.

Les dettes découlant de certificats et de warrants émis ainsi que les opérations de couverture inscrites au poste Créances et autres actifs ont été regroupées en unités d'évaluation et inscrites au passif aux coûts d'acquisition ou à l'actif à hauteur du produit de l'émission. Il s'agit en l'occurrence de micro-couvertures parfaites. Une évaluation bilancielle consécutive conformément au § 254 du HGB n'a pas lieu suite à la qualification en tant qu'unité d'évaluation. Autrement dit, les variations de valeur se compensant ne sont pas inscrites au bilan par application, dans ce contexte, de la méthode appelée « net hedge presentation method » (§ 285 n°19 b et c du HGB et § 285 n°23 a et b du HGB). Des dotations aux provisions pour créances et autres actifs n'ont pas été nécessaires.

Les dettes non regroupées en unités d'évaluation sont inscrites au passif au montant de leur règlement.

À la date d'arrêté des comptes, le portefeuille de warrants et de certificats émis est entièrement protégé contre des variations des cours du marché par des opérations de couverture conclues avec l'associée.

De plus, la Société agit dans le cadre d'un contrat fiduciaire avec l'associée unique Société Générale S.A., Paris.

Les certificats émis dans le cadre d'opérations fiduciaires sont couverts par des opérations de couverture inscrites au poste du bilan Actif fiduciaire. L'inscription au bilan de ces opérations se fait aux coûts d'acquisition.

2. Indications concernant le bilan

Des **créances envers les entreprises liées** existent envers l'associée pour un montant de 7 013 194 KEUR (10 056 813 KEUR l'année précédente).

Les **autres actifs** comprennent essentiellement les options OTC acquises par l'associée pour couvrir les warrants émis.

Les **créances fiduciaires** correspondent aux capitaux transmis à l'associée et provenant de plusieurs certificats émis pour celle-ci.

Les **autres provisions** résultent essentiellement de provisions pour les frais d'émission ainsi que les frais de vérification des comptes et de conseil.

Les **dettes fiduciaires** sont liées à l'émission de certificats en nom propre et pour le compte de tiers.

Les certificats (émissions) en devises étrangères sont inscrits aux postes du passif du bilan « Dettes de certificats émis » et « Dettes fiduciaires – Certificats » pour un montant total de 352 411 KEUR (4 189 KEUR après conversion AUD/EUR, 12 134 KEUR après conversion CAD/EUR, 490 KEUR après conversion CHF/EUR, 23 302 KEUR après conversion SEK/EUR et 312 296 KEUR après conversion USD/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites au même montant aux postes de l'actif du bilan « Créances découlant du placement de produits sur opérations d'émission » et « Actif fiduciaire – Créances ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode appelée « net hedge presentation method ») le jour de la comptabilisation au cours de change historique en tenant compte des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les warrants (émissions) en devises étrangères sont inscrits au poste du passif du bilan « Autres dettes » pour un montant total de 3 139 651 KEUR (43 138 KEUR après conversion GBP/EUR et 3 096 513 KEUR après conversion SEK/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites au même montant au poste de l'actif du bilan « Autres actifs ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode appelée « net hedge presentation method ») le jour de la comptabilisation au cours de change historique en tenant compte des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Ventilation des créances et des dettes par échéance					
en KEUR		Montant total	Échéance	Échéance	Échéance
			résiduelle	résiduelle	résiduelle
			inférieure à un an	de 1 à 5 ans	supérieure à 5 ans
Créances					
	- Créances du placement de produits sur opératic	7,011,368	3,206,461	1,657,689	2,147,218
	- Autres créances	1,826	1,826	0	0
	- Créances fiduciaires	5,238,971	445,675	4,320,032	473,264
	Autres actifs	10,051,970	3,443,315	2,665,283	3,943,372
Dettes					
	- Dettes de certificats émis	7,011,368	3,206,461	1,657,689	2,147,218
	- Dettes fournisseurs	248	248	0	0
	- Dettes envers les entreprises liées	79	79	0	0
	- Dettes fiduciaires	5,238,971	445,675	4,320,032	473,264
	Autres dettes	10,051,955	3,443,300	2,665,283	3,943,372

3. Indications concernant le compte de résultat

Le compte de résultat est établi d'après la méthode du coût total.

Les **autres produits d'exploitation** concernent essentiellement la prise en charge des frais par l'associée.

Les **autres charges d'exploitation** se composent essentiellement des frais d'émission, des frais juridiques et de conseil ainsi que des frais de bourse.

Les **impôts sur le revenu et sur les bénéfices** concernent le résultat de l'activité courante.

4. Indications concernant l'activité d'émission

Le volume d'émission de l'exercice 2014 se présente comme suit : toutes les émissions sont couvertes entièrement par la conclusion d'options OTC de mêmes caractéristiques ou par le placement de produits sur opérations d'émission auprès de la Société Générale S.A., Paris.

CATEGORIE DE WARRANTS / CERTIFICATS	TYPE	EXERCICE 2014			EXERCICE 2013		
		NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉANCE LA PLUS LONGUE	NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉANCE LA PLUS LONGUE
Warrants							
Warrants sur actions	CALL	3,833	222,314,000	29-Dec-20	4,477	4,396,151,000	21-Jan-33
	PUT	1,876	108,808,000	29-Dec-15	1,647	520,322,000	03-Jan-25
	Open End Turbo Long	500	29,000,000	open end	127	6,733,000	open end
	Warrant Inline / StayHigh/ StayLow	23,878	1,392,638,000	29-Mar-16	11,070	222,852,000	02-Jan-15
	Open End Turbo Short	122	7,076,000	open end	-	-	-
	Warrant	11	638,000	27-Mar-15	-	-	-
		30,220	1,760,474,000		17,321	5,146,058,000	
Warrants sur indices	CALL	1,264	73,312,000	27-Jun-24	1,186	731,099,000	21-Jan-33
	PUT	908	52,664,000	08-Jan-16	954	274,610,500	03-Jan-25
	Open End Turbo Short	172	9,976,000	open end	154	11,377,000	open end
	Open End Turbo Long	214	12,412,000	open end	169	17,449,000	open end
	Warrant Inline /StayHigh/ StayLow	17,369	1,007,402,000	24-Jun-16	9,219	185,648,845	26-Jun-15
	Warrant	108	6,264,000	28-Jun-19	-	-	-
	Warrant Discount	110	6,380,000	25-Feb-15	120	6,420,000	03-Jan-14
	Warrant Condor	-	-	-	1	100,000	03-Jan-14
	Autres	3	174,000	29-Dec-15	32	910,000	open end
		20,148	1,168,584,000		11,835	1,227,614,345	
Warrants sur devises	Open End Turbo Short	55	3,190,000	open end	98	88,134,000	open end
	Open end Turbo Long	61	3,538,000	open end	85	67,200,000	open end
	CALL	47	2,726,000	26-Jun-15	-	-	-
	PUT	30	1,740,000	22-Jun-16	-	-	-
		193	11,194,000		183	155,334,000	
Warrants sur matières premières	CALL	421	24,418,000	18-Dec-20	654	117,063,500	22-Dec-18
	PUT	135	7,830,000	02-Nov-18	357	50,197,000	22-Dec-17
	Open End Turbo Short	426	24,708,000	open end	493	88,538,000	open end
	Open End Turbo Long	371	21,518,000	open end	593	94,999,000	open end
	Warrant Inline /StayHigh/ StayLow	2,629	152,482,000	18-Mar-16	1,099	22,880,000	20-Dec-13
	Warrant Hamster	-	-	-	-	-	-
	Warrant CALL Discount	-	-	-	15	300,000	18-Nov-13
	Warrant	5	290,000	27-Mar-15	-	-	-
	Warrant Corridor Hit	-	-	-	7	130,000	03-Jan-14
		3,987	231,246,000		3,218	374,107,500	
Warrants sur titres à revenu fixe	CALL	-	-	-	-	-	-
	PUT	-	-	-	-	-	-
	Open End Turbo Short	63	3,654,000	open end	64	3,240,000	open end
	Open End Turbo Long	61	3,538,000	open end	48	2,947,000	open end
		124	7,192,000		112	6,187,000	
Deux/Plusieurs instruments sous-jacents	Warrant Alpha	-	-	-	71	160,000	21-Jan-33
		0	0		71	160,000	
TOTAL des warrants :		54,672	3,178,690,000		32,740	6,909,460,845	

CATÉGORIE DE WARRANTS / CERTIFICATS	TYPE	EXERCICE 2014			EXERCICE 2013		
		NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉANCE LA PLUS LONGUE	NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉANCE LA PLUS LONGUE
Certificats							
Certificats sur actions	Bonus	4,743	266,858,000	25-Jan-21	3,705	78,168,800	29-Aug-17
	Discount	1,934	112,172,000	23-Dec-16	1,468	34,648,000	02-Jan-15
	Express	243	14,094,000	29-Dec-20	299	1,271,720	19-Aug-19
	Leverage	-	-	-	-	-	-
	Outperformance	-	-	-	60	677,300	26-Jun-15
	Alpha	-	-	-	1	7,000	03-Jan-14
	Autres	21	1,218,000	07-Jan-22	20	160,000	27-Jun-14
		6,941	394,342,000		5,553	114,932,820	
Obligations	OBSA	294	17,052,000	29-Mar-16	37	273,904	15-Apr-33
	Obligation indexée	-	-	-	-	-	-
	Obligation à coupons	-	-	-	14	32,864	28-Feb-23
	Obligation indexée sur inflat	-	-	-	3	1,040	08-Mar-23
	Reverse Convertible	-	-	-	-	-	-
	Autres	3	174,000	07-Apr-16	2	10,650	22-May-17
		297	17,226,000		56	318,458	
Crédit	Credit Linked Note	1	58,000	01-Oct-20	-	-	-
		1	58,000		0	0	
Certificats sur indices	Bonus	3,503	203,174,000	22-Dec-17	6,428	106,752,725	open end
	Discount	915	53,070,000	22-Dec-17	3,351	20,591,090	29-Dec-15
	Express	201	11,658,000	08-Dec-22	75	1,638,470	27-Jan-20
	Leverage	7	406,000	00.01.1900	43	259,550,000	23-Feb-18
	Outperformance	-	-	-	5	320,700	27-Jan-17
	Autres	59	3,422,000	01-Jan-99	39	421,350	open end
		4,685	271,730,000		9,941	389,274,335	
Certificats sur devises	Autres	-	-	-	1	300	14-Mar-19
		0	0		1	300	
Certificats sur matières premières	Garantie	-	-	-	-	-	-
	Bonus	46	2,668,000	22-Mar-18	13	295,500	25-Feb-20
	Discount	382	22,156,000	04-Nov-19	304	1,448,000	19-Dec-14
	Express	8	464,000	09-Apr-19	-	-	-
	Leverage	-	-	-	-	-	-
	Autres	2	116,000	17-Aug-20	4	334,000	open end
		438	25,404,000		321	2,077,500	
Certificats sur fonds	Autres	-	-	-	-	-	-
		0	0		0	0	
Certificats sur contrats à terme	Index	-	-	-	-	-	-
	Bonus	-	-	-	-	-	-
		0	0		0	0	
TOTAL des certificats :		12,362	708,760,000		15,872	506,603,413	
Total des certificats et warrants :		67,034	3,887,450,000		48,612	7,416,064,258	

La juste valeur des produits dérivés financiers ainsi que des obligations avec produits dérivés incorporés se calcule au moyen des valeurs marchandes ; sur les marchés illiquides, l'évaluation se fait sur la base de modèles internes. Ces modèles d'évaluation internes sont testés régulièrement par des spécialistes du service des risques de la Société Générale S.A., Paris. Les instruments financiers dérivés, similaires aux warrants, sont évalués par la Société Générale S.A., Paris, à l'aide de modèles de prix d'option communément reconnus.

Dans le cas d'un marché actif, on utilise les prix cotés par les bourses, les courtiers et les agences chargées de la fixation des prix.

Le jour de l'arrêté des comptes, le type, l'étendue et les justes valeurs des opérations de couverture sur les marchés dérivés se présentent de la manière suivante : la Société détient 30 851 options OTC d'une valeur marchande de 9 987 millions d'euros pour la couverture de warrants sur actions et sur indices, 351 options OTC d'une valeur marchande de 159 millions d'euros pour la couverture de warrants sur devises et 4 209 options OTC d'une valeur marchande de 2 795 millions d'euros pour la couverture de warrants sur matières premières. Le jour de l'arrêté des comptes, le portefeuille de la Société ne comptait pas de warrants sur titres à revenu fixe ni d'opérations de couverture correspondantes.

En outre, la Société détient 14 157 certificats d'une valeur marchande de 12 212 millions d'euros, opérations fiduciaires comprises

La valeur comptable des warrants énumérés ici s'élève à 9 877 millions d'euros au 31 décembre 2014 et figure au poste du bilan Autres dettes. La valeur comptable des certificats émis s'élève à 12 301 millions d'euros au 31 décembre 2014 et se répartit entre les postes du bilan Dettes de certificats émis et Dettes fiduciaires.

5. Indications concernant les honoraires comptabilisés comme charges au cours de l'exercice

Les honoraires versés pour la vérification des comptes 2014 et comptabilisés comme charges dans l'exercice 2014 se chiffrent à 50 KEUR.

6. Indications concernant les membres des organes de la Société et ses collaborateurs

Les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société pour l'exercice 2014 :

Monsieur Jean-Louis Jégou, employé de banque diplômé, Francfort sur-le-Main
 Monsieur Dr. Joachim Totzke, conseiller juridique, Francfort sur-le-Main
 Monsieur Dr. Ulrich Scheuerle, conseiller fiscal, Francfort (jusqu'au 1^{er} décembre 2014)

Par décision de l'Assemblée des associés du 9 février 2015, Monsieur Rainer Welfens, diplômé en gestion d'entreprise, Saint Maur des Fossés/France, a été nommé gérant.

Les gérants Monsieur Jean-Louis Jégou et Monsieur Dr. Joachim Totzke sont des employés de la Société Générale S.A., succursale Francfort sur-le-Main.

Monsieur Rainer Welfens est employé de la Société Générale S.A., Paris.

Pour l'exercice 2014, des charges d'un montant de 12 KEUR pour la rémunération des gérants ont été répercutées sur la Société Générale Effekten GmbH.

La Société comptait en moyenne 1,5 employé au cours de l'exercice 2014.

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la Société a été dotée d'un comité d'audit conformément au § 264d du HGB. Ce comité se compose des membres suivants :

Monsieur Peter Boesenberg (Président)
 Madame Catherine Bittner (jusqu'au 15 décembre 2014)
 Monsieur Dimitri Brunot (à partir du 15 décembre 2014)
 Monsieur Achim Oswald
 Monsieur Rainer Welfens (à partir du 15 décembre 2014)
 Madame Heike Stuebban

7. Affiliation au groupe

La Société Générale Effekten GmbH a pour maison mère la Société Générale S.A., Paris, qui établit les comptes consolidés. L'indication de la publication des comptes consolidés de la Société Générale S.A., Paris, est signalée en France au « Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) », sous la rubrique « Publications Périodiques » (R.C.S : 552 120 222).

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site Internet www.socgen.com.

Francfort sur-le-Main, le 27 mars 2015

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

Jean-Louis Jégou

Dr. Joachim Totzke

Rainer Welfens

Tableau des flux de trésorerie

	2014 EUR	2013 EUR
1. Cash-flow résultant de l'activité courante		
Résultat de l'exercice avant postes exceptionnels	103 083,80	98 023,16
Augmentation / Diminution (-) des provisions	-2 141,78	75 083,15
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances et d'autres actifs qui ne sont pas à imputer aux activités d'investissement ou de financement	-453 240 229,36	8 582 553 063,81
Augmentation des impôts différés actifs	-7 238,49	-6 603,40
Augmentation / Diminution des dettes de certificats émis et d'autres passifs qui ne sont pas à imputer aux activités d'investissement ou de financement	<u>452 708 882,32</u>	<u>-8 582 830 741,24</u>
Cash-flow résultant de l'activité courante	-437 643,51	-111 174,52
2. Ressources financières à la fin de l'exercice		
Variation des ressources financières ayant une incidence sur les flux financiers	-437 643,51	-111 174,52
Ressources financières au début de l'exercice	358 741,40	469 915,92
Ressources financières à la fin de l'exercice	<u><u>-78 902,11</u></u>	<u><u>358 741,40</u></u>
3. Composition des ressources financières		
Liquidités	<u><u>-78 902,11</u></u>	<u><u>358 741,40</u></u>

Indications complémentaires conformément au n°52 de la DRS-2 :

- a) Les dettes exigibles au jour le jour à l'égard de l'associée sont comptabilisées dans les ressources financières.
- b) La définition des ressources financières n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
- c) Le portefeuille des ressources financières correspond au poste du bilan Dépôts bancaires.
- d) Dans la période sous revue, aucune opération d'investissement et de financement significative et sans incidence sur les flux financiers n'a été effectuée.
- e) Dans la période faisant l'objet de la vérification, la Société n'a acheté ou vendu aucune entreprise.

Société Générale Effekten GmbH

Tableau des variations des capitaux propres

	Capital souscrit	Capital généré	Capitaux propres
Etat au 01.01.2012	25 564,59	591 482,34	617 046,93
Distributions de dividendes	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	215 467,04	215 467,04
Etat au 31.12.2012	25 564,59	806 949,38	832 513,97
Etat au 01.01.2013	25 564,59	806 949,38	832 513,97
Distributions de dividendes	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	98 023,16	98 023,16
Etat au 31.12.2013	25 564,59	904 972,54	930 537,13
Etat au 01.01.2014	25 564,59	904 972,54	930 537,13
Distributions de dividendes	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	103 083,80	103 083,80
Etat au 31.12.2014	25 564,59	1 008 056,34	1 033 620,93

Certification des comptes du commissaire aux comptes

Nous avons vérifié les comptes de l'exercice – comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres ainsi que l'annexe – en tenant compte de la comptabilité et du rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. La comptabilité ainsi que l'établissement des comptes de l'exercice et du rapport de gestion conformément aux directives du droit commercial allemand sont de la responsabilité de la direction de la Société. C'est à nous qu'il revient de donner, sur la base de la vérification que nous avons effectuée, un avis sur les comptes annuels, en tenant compte de la comptabilité, et sur le rapport de gestion.

Nous avons effectué la vérification des comptes annuels conformément au § 317 du Code de commerce allemand (HGB) en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, fixés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Ceux-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à effectuer de manière à identifier, avec suffisamment de certitude, d'éventuelles erreurs et infractions pouvant avoir des effets importants sur l'image de l'actif, de la situation financière et des résultats, donnée par les comptes annuels en respectant les principes de comptabilité régulière et par le rapport de gestion. Lors de la détermination des opérations de vérification, les informations sur les activités commerciales et sur l'environnement économique et juridique de la Société ainsi que les prévisions d'éventuelles erreurs sont prises en compte. Dans le cadre de la vérification, l'efficacité du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes ainsi que les pièces justificatives d'indications fournies dans la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion sont évaluées principalement sur la base de contrôles effectués par randomisation. La vérification comprend l'appréciation des principes appliqués pour l'établissement des comptes et celle des principales évaluations de la direction de la Société ainsi que l'appréciation de la représentation globale des comptes annuels et du rapport de gestion. Nous estimons que notre vérification nous permet d'émettre un jugement suffisamment sûr.

Notre vérification n'a mené à aucune objection.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de notre vérification, nous estimons que les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, satisfont aux dispositions légales et donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société en respectant les principes de comptabilité régulière. Le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, donne dans l'ensemble une image appropriée de la situation de la Société et présente les chances et les risques liés à l'évolution future.

Francfort sur-le-Main, le 27 mars 2015

Deloitte & Touche GmbH
Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
(Cabinet d'audit et d'expertise comptable)

(Nemet)
Commissaire aux comptes

(Klüber)
Commissaire aux comptes

Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main

Bases économiques et juridiques

Bases économiques

Les activités économiques de la Société comprennent l'émission et la vente de titres (principalement des warrants et des certificats sur actions, sur indices et sur matières premières) à la Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à l'inora LIFE Ltd., Dublin, Irlande, et à la succursale de la Société Générale à Madrid, Espagne, ainsi que la conclusion d'opérations de couverture correspondantes avec la Société Générale S.A., Paris.

Le 28 février 2006, la Société et la Société Générale S.A., Paris, ont conclu un contrat fiduciaire cadre qui règlemente l'attribution d'obligations au nom de la SGE pour le compte de la Société Générale. La SGE s'engage en l'occurrence à percevoir les produits de l'émission puis à les transmettre à la Société Générale. Le contrat fiduciaire a été conclu pour une durée d'un an et sera automatiquement reconduit pour un an s'il n'est pas résilié 15 jours avant son expiration.

Le 1^{er} mai 2005, la SGE et la Société Générale ont conclu un contrat portant sur le remboursement des frais supportés par la SGE dans le cadre de son activité d'émission. Conformément au contrat, la SGE perçoit en plus une commission d'un montant de 5 % des frais d'émission qu'elle fait valoir.

Bases juridiques

Dénomination sociale:	Société Générale Effekten GmbH
Siège:	Francfort sur-le-Main
Objet de la Société:	L'émission et la vente de titres ainsi que les activités afférentes, excepté celles soumises à autorisation
Registre du commerce:	N° du registre du commerce HRB 32283 auprès du tribunal chargé de la tenue du registre à Francfort sur-le-Main
Contrat de société:	Authentification de l'acte du 3 mars 1977, dernière modification en date du 25 octobre 1990
Capital social:	Le capital social libéré intégralement s'élève toujours à 50.000,00 DM (soit 25.564,59 euros) au 31 décembre 2014. L'associée unique est toujours la Société Générale S.A., Paris, France.

Exercice: Année calendaire

Entreprises liées: La Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, fait partie du groupe Société Générale par l'intermédiaire de la Société Générale S.A., Paris, France, et est intégrée dans ses comptes consolidés.

Organes de la Société et résolutions

Direction: Monsieur Dr. Joachim Totzke, Francfort sur-le-Main
Monsieur Jean-Louis Jégou, Francfort sur-le-Main
Monsieur Dr. Ulrich Scheuerle, Francfort sur-le-Main (jusqu'au 1^{er} décembre 2014)
Monsieur Rainer Welfens, Saint Maur des Fossés (à partir du 9 février 2015)

Comité d'audit: En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la Société s'est dotée d'un comité d'audit. Ce comité se compose des membres suivants :

Monsieur Peter Boesenberg (Président)
Madame Catherine Bittner (jusqu'au 15 décembre 2014)
Monsieur Dimitri Brunot (à partir du 15 décembre 2014)
Monsieur Achim Oswald
Madame Heike Stuebban
Monsieur Rainer Welfens (à partir du 15 décembre 2014)

Résolutions des associés: Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée des associés du 27 juin 2014:

- Approbation des comptes de l'exercice 2013
- Addition du bénéfice 2013 au bénéfice reporté existant (806.949,38 euros) et report à nouveau du montant total de 904.972,54 euros
- Quitus donné à la direction pour l'exercice 2013 et
- Désignation du cabinet d'audit et d'expertise comptable Deloitte & Touche GmbH, Francfort sur-le-Main, comme commissaire aux comptes chargé de la vérification des comptes annuels au 31 décembre 2014.

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée extraordinaire des associés du 15 décembre 2014:

- Révocation de Madame Catherine Bittner en tant que membre du comité d'audit
- Nomination de Monsieur Rainer Welfens comme membre du comité d'audit
- Nomination de Monsieur Dimitri Brunot comme membre du comité d'audit.

La résolution suivante a été adoptée lors de l'Assemblée extraordinaire des associés du 9 février 2015:

- Nomination de Monsieur Rainer Welfens comme gérant de la Société Générale Effekten GmbH.

Situation fiscale

Un rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires existe entre la Société et la Société Générale S.A., Paris. La société dominante est l'établissement de la Société Générale S.A. à Francfort sur-le-Main.

Le dernier contrôle fiscal effectué sur place a eu lieu de décembre 2010 à septembre 2012 et portait sur les années 2005 à 2009.

La situation fiscale de la Société est examinée jusqu'à la période d'imposition 2009 et l'imposition s'applique jusqu'à l'exercice 2013.